

Le mouvement communautaire: quels défis pour la prochaine décennie?

On retrouve dans le présent texte les faits saillants des exposés et des échanges tenus lors de la rencontre du 26 octobre 2017 à Sherbrooke, organisée par la CDC de Sherbrooke et le Comité estrien du Fonds Solidarité Sud, où étaient présentes quelque 50 personnes, provenant surtout d'organismes d'action communautaire autonome, mais aussi des mouvements coopératif et écologique, du Cegep et de l'Université ainsi que de services d'organisation communautaire de CLSC.

On y présente sous la forme de notes de style télégraphique – genre notes de cours - l'essentiel de la conférence présentée par le sociologue Louis Favreau, à partir de son livre récent «Mouvement communautaire et État social: le défi de la transition sociale-écologique. PUQ », de même que les grandes lignes des exposés des panélistes Benoît Bourassa, Guillaume Brien et Nicolas Gauthier en réaction à la conférence, et des échanges qui ont suivi durant plus d'une heure.

En guise de complément, on retrouve en annexe un rappel des **Principes de la Loi québécoise sur le développement durable** (art. 6).

*Une version plus synthétique et intégrée du contenu des échanges a été envoyée aux personnes présentes (**L'urgence écologique est incontournable pour le mouvement communautaire, mais comment l'aborder?**), et est aussi disponible sur le site de la CDC.*

1- Conférence de Louis Favreau

Le mouvement communautaire est en changement, et comme son histoire l'indique depuis plus de 50 ans, il a su se renouveler.

L'idée ici est celle d'une option à prendre sur ses orientations futures : continuer d'éteindre des feux selon le cadre établi par le gouvernement ou d'aller vers une relance d'un mouvement fort.

Hypothèses

a) Les questions sociale et écologique sont complètement liées une à l'autre (ex. santé et longévité des populations des quartiers populaires où la pollution environnementale est plus présente)

b) Milieu Communautaire : lutte sociale et lutte écologique ne s'arriment pas. Souvent, le communautaire est dans l'urgence et la réponse aux besoins.

Il rappelle aussi que le budget alloué pour les programmes du MSSS est de plus de 40% alors que celui pour l'environnement représente 0.2 de 1 %. Que pourrions-nous obtenir si nous inversions la situation? Une éco fiscalité de 10%? Quels projets de société pourrions-nous ainsi atteindre!

Constat: nos communautés font face à des envahisseurs que sont les multinationales (pétrole, pharmaceutique, agroalimentaire etc.) qui nous rendent malades : 1) pollution; 2) transport pétrole / gaz de schiste avec les dangers que cela représente; 3) agriculture et alimentation (produits chimiques, culture industrielle intensive et déserts alimentaires qui se créent).

Ces multinationales gouvernent nos vies (surdiagnostic/ surmédication/suralimentation, alors que d'autres meurent de faim). Bref, surconsommation, et principalement surconsommation du nord par rapport au sud.

Nous sommes devant une urgence écologique majeure. Les géants de ce monde nous dominent (le 1%) et cela entraîne : inégalité sociales, dérèglement climatique et stagnation économique.

Développement durable :

Le virage écologique s'impose à tous les niveaux et à tous les mouvements. La transition écologique de nos communautés sera la lutte pour les prochaines décennies.

Il faut qualifier ce que l'on entend par développement durable. Pour Favreau, il y a 2 axes qui devraient être présents dans les agendas politiques de nos gouvernements de tout acabit (national/municipal) :

- a) Énergie-climat-santé
- b) Agriculture-Alimentation-Santé

Ces 2 axes vont permettre de toucher à la fois à la santé, à l'éducation, à l'environnement et globalement, au « social ».

Le mouvement communautaire et l'État social :

Où placer notre ambition? Autour de quoi? Quels projets pour un État social et écologique?

Contribuer à une force de proposition-mobilisation: visualiser et promouvoir changements sur le long terme (ex. l'influence du mouvement ACEF sur la création de l'Office et de la Loi sur la protection du consommateur en 1971, etc).

Quelques pistes à explorer pour faire un projet éco-social commun:

1. Transition écologique des territoires (transport durable, bio méthane)
2. Développement d'économies de proximité ET circulaire (récupération/transformation/agriculture urbaine) : on mise sur la santé et l'économie locale à plus grande échelle.
3. Initiatives sociales qui s'internationalisent et solidarisent: soutenir des projets prometteurs qui se développent au sud (ex. FSS)

Piliers actuels du changement de la société :

- 1- Démocratisation de l'économie (complémentarité des secteurs de l'économie : privé, public, solidaire)
- 2- Agriculture écologique intensive et aménagement durable des forêts
- 3- Électrification des transports, individuels, surtout collectifs
- 4- Efficacité énergétique de l'habitat et du bâtiment
- 5- Intervention forte des pouvoirs publics vs fiscalité écologique (éco fiscalité pour apporter des changements à la sphère sociale)

Enjeux particuliers pour le communautaire :

- 1- Nouvelle exigence : une politique de développement durable pour le milieu communautaire (milieux syndicaux et coopératifs en ont une)
- 2- Sortir du mono financement et miser sur: institutions locales, fondations (...mais bien les choisir), finance solidaire, patrimoine immobilier, ses propres fonds (pour une capacité d'emprunt)
- 3- Revenir à la formation citoyenne et réintroduire le politique dans le quotidien
Pistes :
 - a) histoire du mouvement communautaire
 - b) Étude et analyse des politiques publiques
 - c) Réflexions sur la transition sociale et écologique: enjeux du développement local et régional
 - d) Projet de société du communautaire aujourd'hui : réalisation d'alliances entre les groupes

2- Place au panel

Benoit Bourassa , ex-Maire de la municipalité de St-Camille, DG du P'tit Bonheur

Comme généraliste du développement local, la lecture lui a inspiré 3 points majeurs :

- La construction est toujours + longue que la démolition
- Mobilisation du 1/3 secteur
- L'État social a-t-il vraiment un avenir?

Actuellement, on vit encore une forme de « grande noirceur » au niveau du développement communautaire car il y a démolition du modèle québécois avec le gouvernement libéral, particulièrement celui de la dernière élection. Le « tout au marché »! La reconstruction doit passer par l'Écologie sociale.

St-Camille se pose en acteur du développement local par ses nombreux projets qu'il a su mettre en place depuis plusieurs années et ce, à plusieurs niveaux (culturel, alimentaire, partenariat avec la recherche universitaire); c'est ce qui a permis de conserver sa municipalité vivante et ses gens vivants et mobilisés dans des projets communs et rassembleurs.

L'État social-écologique à venir : pas le choix d'y croire, mais le communautaire seul ne peut y parvenir. Aller en alliance avec le mouvement coopératif et l'économie sociale. Comme locomotive, on doit mobiliser tous ces acteurs.

Long combat en perspective pour remobiliser tout le Qc pour retrouver son identité sociale, démocrate et écologiste.

Pour M. Bourassa, il faut penser aussi utiliser le numérique pour assurer le succès de cette reconstruction.

2 sites à consulter sur St-Camille : www.ptitbonheur.org ainsi que www.recitsrecettes.org . Ce dernier site web contient l'essentiel de la démarche de développement de Saint-Camille (principalement au P'tit Bonheur) au cours des 15 dernières années.

Guillaume Brien, Fédération des Coopératives d'habitation des Cantons de l'est, DG

Les projets des coops d'habitation grandissent et évoluent différemment de ce qu'ils étaient au commencement. Les projets qui se développent actuellement s'adressent entre autres à la classe moyenne. Ces gens font des apprentissages du monde coopératif et de l'entraide organisée. Le monde coopératif se fait davantage connaître.

Importance de se regrouper pour :

- Prendre conscience de ce que l'on fait déjà
- Que les Coop s'inscrivent dans une logique de développement solidaire et durable des communautés.
- Voir à comment on peut influencer les projets? Comment influencer la sphère du marché « privé ».

M. Brien présente le projet du **Quartier des mini-maisons** en voie d'élaboration comme un exemple concret de nouvelles approches en habitation orientée vers le Développement solidaire et durable; il souligne l'implication de plusieurs partenaires impliqués à titre individuel et aussi collectif dans une démarche collective de réflexion sur la revitalisation du Centre-ville de Sherbrooke, dont les résultats devraient aboutir à une mobilisation citoyenne au printemps 2018.

Nicolas Gauthier CDC Brome Missisquoi, Agent de liaison

Il est difficile de croiser justice sociale et justice alimentaire, autonomie alimentaire locale et sécurité alimentaire, en raison des paradoxes et des incompatibilités parfois inhérentes : manger bio nourrit les riches, manger abordable nourrit les multinationales.

Sa vision apporte une critique au concept de développement durable. Il privilégie une réflexion permettant de se diriger vers une réflexion post-croissance, en citant Boockchin, pour qui « le tort fait à la nature vient de nos rapports de domination sur l'humain ».

Les initiatives citoyennes écologiques : on s'en rapproche, mais pas assez rapidement. Le lien communautaire et écologie est lent à prendre, (ex : repas encore servis dans styromousse), donc une alliance à créer.

Les organismes communautaires ont tendance à mettre l'emphase sur leur mission, par nécessité et restriction budgétaire, et abordent moins les autres enjeux, moins « au-delà ». Il a de la difficulté à prendre du recul par rapport à ses enjeux propres. Le milieu fait parallèlement face à une instrumentalisation progressive de son mandat au profit d'ententes de services dictées par le réseau public, entraînant ainsi une perte de son autonomie.

Il y a un croisement de réflexion à faire :

- Sur l'axe socioéconomique : milieu communautaire, économie sociale et coopérative qui oeuvrent pour un développement local.
- Sur l'axe sociopolitique : des rapports de pouvoir où il faut être vigilant entre divers acteurs locaux agissant en terrain socioéconomique, lorsque vient le temps de prioriser certaines valeurs portées par le mouvement.

Il rappelle que s'il y a des luttes à effectuer, il faut comprendre les acteurs avec des intérêts différents, tant au niveau local, régional que national, afin de choisir les bonnes alliances. Une dimension à prendre en compte car ça peut être un terrain glissant.

M. Gauthier nous a amené plusieurs exemples de projets qui allient le communautaire et l'écologie, principalement en ce qui a trait au secteur de l'agriculture (soutien de l'agriculture locale, alliance avec producteurs pour récoltes des surplus dans un projet anti-gaspillage, « frigodon », Les incroyables comestibles et autres initiatives).

Il propose un site qui répertorie de nombreuses initiatives éco-citoyennes pouvant inspirer le mouvement communautaire et de nouvelles alliances possibles : <http://visagesregionaux.org/>

3- Échanges : notes générales

- Écologie : c'est une mise en valeur de chaque chose
- La lutte du mouvement communautaire doit intégrer l'écologie et la transition sociale écologique. Les liens entre les 2 sont trop « forts » et présents (santé et pauvreté).
- Ne pas demeurer cependant dans l'idée de rajouter un enjeu au communautaire : importance de considérer à intégrer l'écologie dans les milieux communautaires. C'est différent comme façon de penser: un changement de paradigme.
- Sortir de l'idée que le communautaire s'entretient (parfois) du « Small is beautiful » au niveau local. Il faut aussi surveiller, négocier pour influencer les politiques publiques. Pour cela, créer des alliances. Fédérer les initiatives locales pour avoir du poids.
- Partir des mobilisations citoyennes existantes. La professionnalisation peut amener des divisions dans les organismes communautaires car les citoyens peuvent être évacués de certains espaces de décisions. S'interroger sur « comment se raccorder au citoyen? » Recréer des liens communs de rencontres dans les communautés.

- Ne pas hésiter d'aller chercher de l'aide des groupes écologiques pour certaines initiatives
- Rappel : certains groupes communautaires ont tendance à se battre pour l'existence du groupe, que pour le service qu'ils peuvent rendre.
- Vouloir des \$, c'est ok; sauf que le problème est de ne pas savoir quoi faire avec...
- Importance de se donner un plan stratégique pour devenir des architectes du développement communautaire écologique :

A) Se donner une politique de développement durable (milieu communautaire). Ce qui amène à se donner des revendications nouvelles.

B) Retravailler sur les pistes pour des capacités de financement propre, pour éviter les programmes du financement du gouvernement

C) Revenir à la formation citoyenne et aux notions d'économie, sociologie, science politique et action collective (bref, de l'éducation populaire!). Donc, avoir un plan de formation citoyenne.

- Pour mobiliser : La fête/ le plaisir ou la crise (Comment l'expliquer pour conscientiser, pour faire comprendre l'urgence aux gens)
- Importance aussi de retrouver le sens fondamental de ce que l'on fait...
- Changer nos façons de penser et intégrer (ne pas « rajouter »), penser aux autres acteurs et problématiques (en dehors de la seule problématique du mandat de sa ressource), envahir l'espace politique et avoir une vision globale.
- Penser à nos modes relationnels, nos manières « d'être » avec les autres, tendre vers des relations de réciprocités, d'entraide et porter attention aux dynamiques de pouvoirs (parfois inconscients) qui s'immiscent dans les relations et communications avec les autres. Aller vers une ouverture dialogique.
- Porter attention à notre posture : ne pas être en contradiction mais aller vers une posture de recherche de ce qui me lie à l'autre, de nos ressemblances plutôt que nos différences.
- Les femmes doivent se mobiliser pour mieux être représentées mais aussi, elles doivent prendre la parole et le pouvoir.
- Ne pas chercher à convaincre (car c'est alors considérer l'autre comme un con à vaincre), mais à « rejoindre ».

En conclusion, quelques éléments qui se dégagent de la rencontre:

- Tous les discours ont en commun de mettre en évidence la nécessité de créer des alliances pour arriver à intégrer les enjeux environnementaux aux enjeux sociaux. Donc, d'entrecroiser les différents acteurs des milieux du privé, du public, du communautaire, de l'économie sociale et solidaire etc.
- La patience est de mise : les changements de paradigmes et de comportements prennent du temps à s'instaurer et il faut toujours travailler pour les maintenir.
- Que les gestes traduisent les paroles. Il est bien de croire en quelque chose, il faut le mettre en action.

- Les initiatives locales sont des actions qui permettent d’allier politique, écologie et social. Miser là-dessus, reconnaître les initiatives et les encourager. Et reconnaître aussi qu’il y aura toujours du monde pour ne pas être en accord. Plusieurs acteurs sont présents, avec des intérêts divergents.
- Le développement durable constitue la matrice de ce qui pourrait devenir un projet de société mobilisateur, qui prend appui sur le territoire local en favorisant une vision intégrée de développement et s’alimente à des stratégies de conscientisation misant sur l’éducation populaire.

Notes rédigées par Nancy Lévesque avec la collaboration de Clément Mercier

Annexe

En guise de complément sur le «**développement durable**» comme base structurante d'un projet de société...

Une **belle citation** : « *Une vision sans action n'est qu'un rêve. L'action sans la vision mène nulle part. Une vision accompagnée de l'action peut changer le monde* » – Loren Eiseley

Rappel des Principes de la Loi québécoise sur le développement durable

Article 6.

« Afin de mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans ses sphères d'intervention, l'Administration prend en compte dans le cadre de ses différentes actions l'ensemble des principes suivants:

- a) «santé et qualité de vie»: les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;
- b) «équité et solidarité sociales»: les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;
- c) «protection de l'environnement»: pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;
- d) «efficacité économique»: l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;
- e) «participation et engagement»: la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;
- f) «accès au savoir»: les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en oeuvre du développement durable;
- g) «subsidiarité»: les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;
- h) «partenariat et coopération intergouvernementale»: les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci;

- i) «prévention»: en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;
- j) «précaution»: lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;
- k) «protection du patrimoine culturel»: le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;
- l) «préservation de la biodiversité»: la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;
- m) «respect de la capacité de support des écosystèmes»: les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;
- n) «production et consommation responsables»: des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco-efficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;
- o) «pollueur payeur»: les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;
- p) «internalisation des coûts»: la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.